

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

COMPTES ANNUELS

- *bilan*
- *compte de résultat*
- *annexe légale*



Bilan Actif

		31/12/2022			31/12/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement	3 157	3 157		
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	12 084	12 084		1 435
	Autres immobilisations incorporelles (1)	1 973	1 973		
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains			245 526	264 504
	Constructions	3 661 702	2 428 992	2 460 389	2 704 701
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	4 889 381	4 443 446	92 155	113 820
	Autres immobilisations corporelles	579 926	471 827	108 099	91 204
	Immobilisations corporelles en cours	4 306		4 306	4 306
	Avances et acomptes				
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	9 260		9 260	9 260	
Prêts					
Autres immobilisations financières	2 561		2 561	2 229	
TOTAL (I)	6 312 795	3 390 501	2 922 294	3 191 459	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	3 410		3 410	71
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	554 411		554 411	313 975
	Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	159 386	131 200	28 186	27 676	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	3 537 387		3 537 387	3 463 938	
DISPONIBILITES	398 341		398 341	424 110	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	13 142		13 142	11 860
	TOTAL (II)	4 666 077	131 200	4 534 877	4 241 631
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (I à V)	10 978 873	3 521 701	7 457 171	7 433 090	

(1) dont droit au bail

(2) dont à moins d'un an

(3) dont à plus d'un an

Bilan Passif

		31/12/2022	31/12/2021
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	328 674	328 674
	Fonds propres complémentaires	142 649	138 550
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité	2 815 162	2 605 162
	dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	2 792 360	2 582 360
	Autres		
	Report à nouveau	289 909	243 692
	Report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	375 805	584 131
Excédent ou déficit de l'exercice	141 956	51 990	
dont résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée			
Total des fonds propres (situation nette)	4 094 155	3 952 199	
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement	8 158	9 198	
Provisions réglementées	411 201	411 198	
Total des autres fonds propres	419 359	420 396	
Total des fonds propres	4 513 514	4 372 595	
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Fonds dédiés sur concours publics	687 326	750 726
Total des fonds reportés et dédiés	687 326	750 726	
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	416 411	405 334
	Total des provisions	416 411	405 334
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 197 764	1 254 522
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	100	
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	113 566	87 838
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	485 279	440 117
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	10 395	100 526
	Autres dettes	13 775	21 433
	Produits constatés d'avance	19 041	
Total des dettes	1 839 920	1 904 435	
Ecart de conversion passif			
TOTAL PASSIF	7 457 171	7 433 090	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	141 956,26	51 990,49	
(1) Dont à moins d'un an	699 881	714 926	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

Compte de Résultat

1/2

		31/12/2022	31/12/2021
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	425	405
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	dont ventes de biens relatives aux activités sociales et médico-sociales		
	Ventes de prestations de service	40 935	28 054
	dont parrainages		
	dont ventes de prestations relatives aux activités sociales et médico-sociales		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	3 431 260	3 211 137
	Versements des fondateurs ou consommation comptable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
dont c.f. des autorités de tarification relatives aux act. soc. et médico-sociales			
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	46 653	59 358	
Utilisations des fonds dédiés	63 399	67 136	
Autres produits	145 422	39 133	
	Total des produits d'exploitation	3 728 095	3 405 222
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	701 485	590 535
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	184 460	189 863
	Salaires et traitements	1 606 783	1 553 062
	Charges sociales	664 216	551 885
	Dotations aux amortissements et dépréciations	346 697	352 954
	Dotations aux provisions	57 590	39 475
	Reports en fonds dédiés		
Autres charges	119 375	11 505	
	Total des charges d'exploitation	3 680 605	3 289 279
	RESULTAT D'EXPLOITATION	47 489	115 943

Compte de Résultat

2/2

		31/12/2022	31/12/2021
RESULTAT D'EXPLOITATION		47 489	115 943
PRODUITS FINANCIERS	De participation	3	3
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	4 647	3 762
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		4 650	3 765
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées	32 723	27 585
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		32 723	27 585
RESULTAT FINANCIER		(28 074)	(23 820)
RESULTAT COURANT avant impôts		19 415	92 123
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital	1 040	29 286
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	122 367	
	Total des produits exceptionnels		123 407
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital	7	58 083
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	3	10 527
	Total des charges exceptionnelles		10
RESULTAT EXCEPTIONNEL		123 397	(39 324)
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices		856	809
TOTAL DES PRODUITS		3 856 152	3 438 274
TOTAL DES CHARGES		3 714 195	3 386 283
EXCEDENT ou DEFICIT		141 956	51 990
Part du résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée			
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat			
TOTAL			
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole			
TOTAL			

Règles et Méthodes Comptables

DESCRIPTION DE L'OBJET SOCIAL, DES MISSIONS SOCIALES ET DES MOYENS DE L'ENTITE

Objet social

Le Centre Gényer a été fondé par Madame Gényer en 1820.

L'association Mas de Latour a pour but de gérer et administrer les établissements créés par la Congrégation des Soeurs de la Miséricorde de Moissac en faveur des mineurs déficients intellectuels avec ou sans troubles associés et des handicapés adultes des deux sexes.

Elle gère un Pôle adulte et un Pôle enfance/adolescence et tous les établissements et services de son ressort.

Elle a également pour but de créer, gérer et administrer tous nouveaux établissements ou services d'utilité sociale.

La durée de l'Association est illimitée.

Missions sociales

L'association Mas de Latour gère le Foyer de Vie le Mas de Latour sur le département du Lot qui dispose d'une capacité de 53 places.

Le Foyer de Vie le Mas de Latour relève de l'article L312-1 alinéa 7 du Code sociale et des familles.

Il accueille 51 personnes handicapées mentales adultes bénéficiant d'une orientation en Foyer de Vie prononcée par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées de la Maison Départementale des Personnes Handicapées et dispose de 2 places d'accueil temporaire.

Le projet d'établissement décrit la mission générale du Foyer autour de 3 axes :

- Accompagnement pour l'autonomie des personnes : cela se traduit essentiellement par l'accompagnement des usagers dans les gestes de la vie quotidienne ;
- Accompagnement pour favoriser le maintien des acquis : par la mise en place d'activités en interne et en externe en support ou en médiation qui permettent aux personnes accueillies d'être sollicitées sur des domaines dans lesquels elles disposent de connaissances, d'un savoir-faire ou d'un savoir être ;
- Lien social et promotion de la citoyenneté : cela consiste à favoriser l'ouverture vers l'extérieur afin de permettre aux usagers de créer du lien social, d'intégrer leur environnement comme des acteurs à part entière ;

Règles et Méthodes Comptables

Ces 3 axes de travail sont mis en œuvre de façon adaptée aux singularités de chacun qui sont évaluées et développées dans les projets individualisés des personnes accueillies.

L'accompagnement des usagers accueillis dans l'établissement s'est poursuivi dans le cadre de sa mission (autonomie, maintien des acquis, citoyenneté).

Moyens mis en œuvre et ressources

Les moyens d'action de l'association sont les démarches et en général toutes les activités nécessaires à la bonne marche et au développement de l'œuvre, la publication et la diffusion de tous bulletins et mémoires, la présentation de toutes demandes nécessaires à la réalisation de son but social.

L'association fait partie du regroupement GC LOT qui regroupent plusieurs associations lotoises intervenant dans le champ social et médico-social leur permettant ainsi une mutualisation de moyens et des compétences.

Le Foyer de Vie le Mas de Latour relève du champ du handicap adulte et en conséquence de la compétence du Conseil Départemental du Lot qui le finance au titre de l'Aide Sociale Adulte sous la forme du versement d'un prix de journée. Les usagers participent à leurs frais d'hébergement conformément à l'article R.344-29.

L'activité a été de 17 320 journées au 31/12/2022.

L'effectif est de 47 ETP au 31/12/2022.

Les investissements de l'exercice 2022 se sont élevés à 77 208 euros.

REGLES GENERALES

L'exercice considéré débute le 01/01/2022 et finit le 31/12/2022.
Il a une durée de 12 mois.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 27/04/2023 par les dirigeants de l'association.

Règles et Méthodes Comptables

Méthode générale

Les comptes annuels de l'exercice au **31/12/2022** ont été établis conformément aux règlements de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-06, n°2019-04 et 2020-08 relatifs aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif et, à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 relatif au plan comptable général.

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Méthode d'amortissement

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remise et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition après déduction des rabais, remise et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 10 à 20 ans
- * Matériel et outillage industriels : 4 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 à 20 ans
- * Matériel de transport : 4 à 6 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 8 ans
- * Matériel informatique : 2 à 5 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours

Règles et Méthodes Comptables

du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Engagement de retraite

L'association dépend de la convention collective des "établissements et services pour personnes inadaptées et handicapées" signée le 15/03/1966.

Cette convention collective prévoit des indemnités de fin de carrière. Aucun autre accord particulier n'a été signé par l'association concernant l'indemnité de fin de carrière.

L'engagement de fin de carrière est constaté sous forme de provision.

Depuis le 01/01/2006, l'association a adopté la méthode rétrospective prorata temporis. Cette méthode évalue l'indemnité à verser puis la proratisé selon le rapport ancienneté acquises/ancienneté totale.

Les hypothèses suivantes ont servi de base au calcul de la dette actuarielle de l'association en matière d'engagement de retraite à savoir :

- augmentation annuelle des salaires = 3%
- taux d'actualisation = 2,50% (inflation comprise)
- date de départ à la retraite = 65 ans
- taux de rotation du personnel = très faible
- taux de charges sociales ou de contributions sur les indemnités de mise à la retraite = 50%
- la table de mortalité utilisée est la table réglementaire TG 05
- la méthode de calcul retenue est la méthode rétrospective prorata temporis
- le provision pour retraite ainsi déterminée prend en compte l'ensemble des salariés.

Règles et Méthodes Comptables

La dotation aux provisions pour indemnité de retraite constatée en 2022 s'élève à 30 095 euros tandis que les reprises sur provisions pour indemnité de retraite se sont élevées à 39 133 euros. Ainsi la provision pour retraite figure au passif du bilan en date du 31 12 2022 s'élève à 390 916 euros .

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

AUTRES INFORMATIONS :

Fonds de solidarité

L'établissement *Fonds de Vie* le Mas de Latour détient pour le compte de ses résidents un fonds de solidarité qui s'élève à 9 393.85 euros au 31 12 2022.

Affaire Joffre :

Un arrêt de la Cour d'appel a été rendu en 2020 favorable au Mas de Latour, qui a fait l'objet d'un pourvoi en Cassation. Depuis 2020, les comptes intègrent une dépréciation de la créance pour un montant de 253 567 euros prudence.

Le 03/11/2022 un protocole transactionnel a été signé pour 139 936.49 euros. La dépréciation de la créance a été ramené aux sommes non encaissées au 31/12/2022 soit 131 200 euros.

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2022
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Viremt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement	3 157					3 157
Donations temporaires d'usufruit						
Autres	14 372				315	14 057
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					315	17 215
CORPORELLES						
Terrains	366 702					366 702
Constructions sur sol propre	4 704 412		11 893		5 465	4 710 840
sur sol d'autrui	132 425		3 996			136 421
instal. agencet aménagement	42 120					42 120
Instal technique, matériel outillage industriels	436 393		10 667		3 614	443 446
Instal., agencement, aménagement divers	96 842					96 842
Matériel de transport	186 132		31 546			217 678
Matériel de bureau, informatique et mobilier	247 501		19 107		1 202	265 406
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours	4 306					4 306
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 216 832		77 208		10 280	6 283 760
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A EIRE CEDES						
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés	9 260					9 260
Prêts et autres immobilisations financières	2 229		332			2 561
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	11 489		332			11 821
TOTAL	6 245 850		77 540		10 595	6 312 795

DK

SARL DUHAMEL-KAHN & ASSOCIES MIDI-PYRENEES
9, Rue Louis Courtois de Viçose
31100 TOULOUSE
Tél. 05 61 77 04 04 - Fax 05 61 59 11 65

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement	3 157			3 157
Donations temporaires d'usufruit				
Autres	12 937	1 435	315	14 057
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	16 095	1 435	315	17 215
CORPORELLES				
Terrains		18 979		121 176
Constructions sur sol propre	2 009 859	245 457	5 457	2 249 859
sur sol d'autrui	43 137	5 228		48 364
instal. agencement aménagement	121 260	9 509		130 769
Instal technique, matériel outillage industriels	322 573	32 332	3 614	351 292
Autres instal., agencement, aménagement divers	55 320	7 515		62 836
Matériel de transport	181 280	6 412		187 692
Matériel de bureau, mobilier	202 670	19 831	1 202	221 299
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 038 297	345 263	10 273	3 373 287
TOTAL	3 054 391	346 697	10 587	3 390 501



SARL DUHAMEL-KAHN & ASSOCIES MIDI-PYRENEES
9, Rue Louis Courtois de Viçose
31100 TOULOUSE
Tél. 05 61 77 04 10 - 05 61 59 11 65

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2022	
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers					
	Provisions pour investissement					
	Provisions pour hausse des prix					
	Provisions pour amortissements dérogatoires					
	Provisions fiscales pour prêts d'installation					
	Provisions autres	411 198	3		411 201	
	PROVISIONS REGLEMENTEES	411 198	3		411 201	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges					
	Pour garanties données aux clients					
	Pour pertes sur marchés à terme					
	Pour amendes et pénalités					
	Pour pertes de change					
	Pour pensions et obligations similaires		32 095	39 133	390 916	
	Pour impôts					
	Pour renouvellement des immobilisations					
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres	7 380	25 495	7 380	25 495		
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	405 334	57 590	46 513	416 411	
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations <ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles legs ou donations des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 					
		Sur stocks et en-cours				
		Sur comptes clients, usagers				
		Sur créances reçues par legs ou donations				
		Autres	253 567		122 367	131 200
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	253 567		122 367	131 200	
TOTAL GENERAL		1 070 099	57 593	168 880	958 811	
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 		57 590	46 513		
			3	122 367		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.						

Créances et Dettes

		31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	2 561		2 561
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers	554 411	554 411	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	1 343	1 343	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 244	3 244	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers	154 800	102 800	52 000
Charges constatées d'avance	13 142	13 142		
TOTAL DES CREANCES	729 500	674 939	54 561	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				



		31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	1 197 764	57 825	225 311	914 629
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	113 566	113 566		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	249 310	249 310		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	218 736	218 736		
	Impôts sur les bénéfices	856	856		
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	16 377	16 377		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	10 395	10 395		
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
Autres dettes	13 775	13 775			
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	19 041	19 041			
TOTAL DES DETTES	1 839 820	699 881	225 311	914 629	
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		57 627			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Variation des Fonds Propres

	Fonds propres clôture 31/12/2021	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2022
Fonds propres sans droit de reprise	467 223	4 099			471 322
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité	2 605 162		210 000		2 815 162
dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	2 582 360		210 000		2 792 360
Autres réserves					
Report à nouveau	243 692		46 217		289 909
Report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	384 131		47 891	256 217	375 805
Excédent ou déficit de l'exercice	51 990		141 956		141 956
dont résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée		(51 990)			
Situation nette	3 952 199		398 173	256 217	4 094 155
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	9 198			1 040	8 158
Provisions réglementées	411 198		3		411 201
TOTAL	4 372 595		398 176	257 257	4 513 514


SARL DUHAMEL-KAHN & ASSOCIES MIDI-PYRENEES
 9, Rue Louis Courtois de Vignasse
 31100 TOULOUSE
 Tél. 05 61 77 04 04 - Fax 05 61 59 11 65

Variation des Fonds Dédiés

	Fonds dédiés clôture 31/12/2021	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/12/2022	
		Montant global	Montant rebour- sements		Montant global	dont fis dédiés à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Contrib. fi. des autorités de tarification						
Fonds dédiés à l'investissement Bât Mas	560 726		63 399		497 326	
Fonds dédiés à l'investissement	190 000				190 000	
Subventions d'exploitation						
Contributions financières d'autres org.						
Ressources liées à la générosité du public						
TOTAL	750 726		63 399		687 326	



**Duhamel Kahn
& Associés
Midi-Pyrénées**

Expertise comptable
Commissariat aux comptes
Audit et Conseil

Eric Gillis
Stéphane Saint-Martin
Associés

Association Mas de Latour

Lieu-dit Mas de Latour

46150 Catus

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions

Aux membres de l'assemblée générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions règlementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, en application de l'article R 314-59 du code de l'action sociale et des familles, il nous appartient de vous communiquer, le cas échéant, certaines informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'organe délibérant.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences consistent à vérifier la concordance des informations qui nous sont données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions passées au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des dispositions de l'article L.612-5 du code de commerce et L 313-25 du Code de l'action sociale et des familles.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ORGANE DELIBERANT

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application des dispositions de l'article R 314-59 du Code de l'action sociale et des familles, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'organe délibérant au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Nom des personnes	Informations relatives à la convention	
	Nature	Montant brut annuel
Monsieur Christophe GUYE	Contrat de travail	66 953 €

Les organes de direction de l'association Mas de Latour ont perçu un total de rémunération brute d'un montant de 66 953 € au titre de l'exercice 2022.

Toulouse, le 09 juin 2023.

SARL DUHAMEL KAHN MIDI PYRENEES

Commissaire aux Comptes

Stéphane SAINT-MARTIN



SARL DUHAMEL-KAHN ASSOCIES MIDI-PYRENEES
9, Rue Louis Coustols de Viçose
31100 TOULOUSE
Tél. 05 61 77 04 04 - Fax 05 61 59 11 65